



Le lobbying dans l'espace des métiers de l'Europe. Une analyse relationnelle des auxiliaires de l'Europe politique

Sébastien Michon

► To cite this version:

Sébastien Michon. Le lobbying dans l'espace des métiers de l'Europe. Une analyse relationnelle des auxiliaires de l'Europe politique. Beauvallet, Willy; Robert, Cécile; Roullaud, Elise. EU Affairs: Sociologie des Lobbyistes Européens, Peter Lang, pp.41-64, 2022, 978-2-8076-1979-1. 10.3726/b18678 . halshs-03887028

HAL Id: halshs-03887028

<https://shs.hal.science/halshs-03887028>

Submitted on 20 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sébastien Michon, « Le lobbying dans l'espace des métiers de l'Europe. Une analyse relationnelle des auxiliaires de l'Europe politique » in Willy Beauvallet, Cécile Robert, Elise Roullaud (dir.), *EU Affairs: Sociologie des Lobbyistes Européens*, Bruxelles, Peter Lang, 2022, p. 41-64.

Le lobbying dans l'espace des métiers de l'Europe. Une analyse relationnelle des auxiliaires de l'Europe politique

Ce chapitre propose d'apporter des éléments de connaissance sur la sociologie des lobbyistes européens à partir d'une cartographie du groupe professionnel dont ils font partie, à savoir le groupe des « métiers de l'Europe politique » (Georgakakis, 2002). Ces métiers rassemblent tout à la fois des fonctionnaires et des contractuels des institutions (administrateurs, gestionnaires de programme, auditeurs internes à la Commission, assistants parlementaires d'un eurodéputé, agents d'un groupe politique au Parlement européen), des consultants en affaires européennes, chargés de mission « projets européens », « financements européens », « affaires européennes » ou « Europe », responsables des relations institutionnelles, *EU policy analysts*, des *communication officers*, représentants d'intérêt au sein d'organisations (ONG, associations, *think tanks*, syndicats, entreprises, cabinets spécialisés, collectivités territoriales, etc.) ou de leurs représentations auprès des institutions, ou encore des agents d'une représentation permanente, des administrations nationales (ministères), d'universités, de pôles de formation, de collectivités territoriales ou de bureaux ou centres d'information sur l'Europe. Au local-national ou à Bruxelles, ces auxiliaires de l'Europe politique, « *insiders* », « permanents » (Georgakakis, 2012a), « *incumbents* » (Fligstein, 1996), chevilles ouvrières des productions du champ de l'Eurocratie (réglementations, normes, financements, etc.) et de la construction européenne au quotidien, participent à mettre en forme les problèmes publics, concourent à l'élaboration de décisions, à la création ou au maintien de liens entre, ou avec, les institutions. Ils s'occupent de diverses tâches : communication, veille sur la réglementation et les politiques communautaires, diffusion d'informations et d'argumentaires, recherche de compromis au sein d'une organisation ou d'un regroupement d'organisation, formulation de « conseils » ou de « recommandations », recherche de financements, construction et mise en œuvre de projets ou encore rédaction de textes législatifs (*e.g.* Büttner *et al.*, 2015 ; Costa, 2002 ; Courty et Michel, 2012 ; de Lassalle, 2010 ; Laurens, 2015a ; Lebrou, 2015 ; Michon, 2014). Ces « personnels de

renfort » (Becker, 1988) des institutions européennes représentent plusieurs milliers de personnes (Foret et Sobotova, 2013) ; ils ont crû fortement depuis trente ans. Ils ne forment pas une « profession » au sens anglo-saxon : par exemple, ils n'ont pas un monopole d'exercice, ni un titre professionnel, une organisation qui contrôle le respect des règles, etc. Ils forment plutôt une nébuleuse professionnelle ou un « groupe professionnel » (Demazière et Gadéa, 2009),

Depuis une vingtaine d'années, plusieurs études contribuent à la sociologie de ces métiers (*e.g.* Georgakakis, 2002, 2012a ; Michel, 2005), notamment à partir d'enquêtes sur les agents d'un type de groupe d'intérêt : Comité des organisations professionnelles agricoles (Hrabanski, 2006), Lobby européen des femmes (Cavaillé, 2006), représentations du patronat (Morival, 2015), Confédération européenne des syndicats (Wagner, 2005), fondations (Dakowska, 2014), groupes d'intérêt turcs (organisations de Turquie insérées dans des réseaux transnationaux en lien avec l'Europe, bureaux bruxellois représentants des organisations de Turquie, organisations bruxelloises portant des intérêts turcs) (Visier, 2010), ou encore Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE) et Eurocities (Payre et Spahic, 2012). Aussi riches soient-elles, ces enquêtes tendent toutefois à écraser ce qui rapproche et distingue les agents d'une organisation donnée de ceux d'autres organisations (voir néanmoins Courty et Michel, 2012), et de ceux qui exercent des métiers proches, mais différents au sein des métiers de l'Europe politique (assistant parlementaire, administrateur à la Commission, chargé de mission dans un ministère ou une collectivité territoriale, etc.) ; des métiers qu'ils sont susceptibles d'avoir exercés, et qu'ils sont susceptibles d'exercer au cours de leur carrière. Ce manque s'explique avant tout par la difficulté de l'entreprise.

Une entrée originale et située permet de contourner quelque peu l'obstacle et de proposer, sur un ensemble de lobbyistes européens situés à la périphérie du champ de l'Eurocratie (au local-national ou à Bruxelles), une analyse relationnelle, en cohérence avec la perspective de « champ » de Bourdieu (Bourdieu, 1992 et plus spécifiquement Georgakakis, 2012b). Il s'agit d'étudier les trajectoires d'anciens élèves d'une formation spécialisée sur les métiers de l'Europe politique : un Master 2 en Politiques européennes au sein d'un Institut d'études politiques (IEP), en France, comme la plupart des IEP en proposent. Cette formation, typique du second cercle de ces formations par rapport au premier cercle formé des masters du Collège d'Europe, de la *London School of Economics* voire de Sciences Po Paris, prépare à des positions à la périphérie du champ de l'Eurocratie (5 % seulement des anciens élèves ici considérés sont devenus fonctionnaires européens), entre autres au sein de groupes d'intérêt et de cabinets de consulting. Si cette entrée n'est pas sans limites, puisqu'elle se focalise sur un type d'agents

(des généralistes en affaires publiques européennes diplômés d'une formation spécifique), elle couvre néanmoins un spectre assez large des auxiliaires de l'Europe, et parmi eux des lobbyistes, d'autant plus que ces généralistes tendent à s'imposer de plus en plus (Georgakakis, 2002 ; Michel, 2006 ; de Lassalle, 2010 ; Klüver et Saurugger, 2013 ; Michon, 2014), par rapport à des profils plus « militants » (dont l'activité est liée à leur engagement) ou « techniques » (passés par des écoles d'ingénieur ou des cursus de sciences et techniques). Elle offre également la possibilité d'appréhender des caractéristiques favorables à tel ou tel type de carrière. L'analyse développée ici repose principalement sur les réponses à un questionnaire en ligne envoyé en 2012-2013 sur la liste e-mail des anciens élèves du master considéré (créé en 1993). Afin de disposer d'anciens élèves avec un minimum d'expérience, seuls les élèves des promotions antérieures à 2012 ont été retenus. Le questionnaire comprenait des questions sur les positions professionnelles successives (lieu d'exercice, nom de l'employeur, durée, missions), ainsi que sur l'origine sociale, la trajectoire scolaire, et les expériences à l'international. Le taux de retour (360 réponses exploitables) s'est avéré tout à fait satisfaisant pour ce type d'enquête (deux tiers environ des anciens élèves ont répondu)¹.

L'analyse montre la dynamique et la spécialisation des carrières d'un ensemble d'auxiliaires de l'Europe à la périphérie du champ de l'Eurocratie, ainsi qu'un ensemble de facteurs favorables à celles-ci. Elle permet d'appréhender un ensemble de logiques qui structurent les trajectoires dans les métiers de l'Europe, dont celles en lien avec le lobbying.

Étudier le devenir des élèves d'une formation spécialisée

L'enquête par questionnaire permet de retracer les trajectoires professionnelles des anciens élèves. L'analyse des carrières isole d'abord les anciens élèves qui ne font pas carrière dans les métiers de l'Europe et ceux qui y font carrière. Elle indique ensuite une spécialisation des carrières entre local-national et Bruxelles, qui relativise la thèse d'agents mobiles entre l'espace européen et d'autres espaces de gouvernement (Hooghe et Marks, 2003).

¹ Les matériaux disponibles comprennent également un peu plus d'une cinquantaine d'entretiens avec des élèves et d'anciens élèves de plusieurs masters spécialisés, des observations en tant qu'enseignant et membre de jury d'admission de l'un de ces masters, ainsi que des fiches de poste et des annonces d'emplois dans les métiers de l'Europe. Pour plus de détails, voir Michon, 2019.

Le recours à des techniques statistiques adaptées aux données longitudinales - l'analyse de séquences et les méthodes d'appariement optimal (*optimal matching*) -, permet de construire une typologie des carrières sur les positions occupées à la fin du master (stages, emplois, lieu d'exercice, employeur, missions...)² et la durée passée dans celles-ci. L'analyse de séquences implique de raisonner sur les étapes des carrières, ou « états ». Pour construire des types de carrières et questionner une spécificité des carrières à Bruxelles et au local-national, quatre états sont distingués, année par année, selon le lieu d'exercice. Un premier état concerne l'exercice en dehors des métiers de l'Europe (en France ou à l'étranger) (n) ; la durée moyenne d'exercice en dehors des métiers de l'Europe n'est effectivement pas négligeable au niveau de l'échantillon (3,2 années contre 5,8 années dans les métiers de l'Europe). Trois autres états différencient les positions professionnelles dans les métiers de l'Europe : les positions à Bruxelles (Bxl) ; les positions au local-national, c'est-à-dire en France (Fr) ; les positions dans un autre lieu que Bruxelles et la France (Autre). Isoler Bruxelles semble évident dans la mesure où être ou ne pas être à Bruxelles structure les représentations des élèves des formations spécialisées et des acteurs des métiers de l'Europe. La distinction des positions à l'étranger et celle en France est motivée par la différence d'internationalisation des deux types de position. Les 360 carrières professionnelles peuvent ainsi être recodées à partir de ces quatre états.

² Une fois diplômés, ils s'orientent quasiment tous vers le marché de l'emploi. Les âges sont compris entre 25 ans et 45 ans au moment de l'interrogation.

Tableau 1 - Temps passé au cours de la carrière selon le lieu (typologie en trois et six classes)
(N=360)

Moyennes (années)	Temps total	Temps UE	Temps en dehors des métiers de l'UE	Temps à l'étranger	Temps en France	Temps à Bruxelles
Ensemble	9,1	5,8	3,2	1,3	4,8	3,0
Typologie en 3 classes						
Classe 1 : Bruxelles- international	8,5	8,3	0,3	1,3	0,3	6,9
Classe 2 : pas UE	9,8	2,2	7,6	1,9	7,3	0,6
Classe 3 : local-national	8,7	8,0	0,6	0,2	7,8	0,6
Typologie en 6 classes						
Classe 1 : Bruxelles carrières longues	15,8	15,7	0,1	0,1	0,2	15,4
Classe 2 : hors UE carrières longues	16,1	2,3	13,8	2,7	13,1	0,3
Classe 3 : Bruxelles carrières moyennes	6,4	6,1	0,4	0,3	0,4	5,7
Classe 4 : local-national	8,7	8,0	0,6	0,2	7,8	0,6
Classe 5 : hors UE carrières moyennes	7,4	2,2	5,2	1,6	5,0	0,7
Classe 6 : international	7,9	7,7	0,2	7,2	0,2	0,5

Figure 1 - Temps moyen passé par chaque état selon la classe d'appartenance (typologie en trois classes) (N=360)

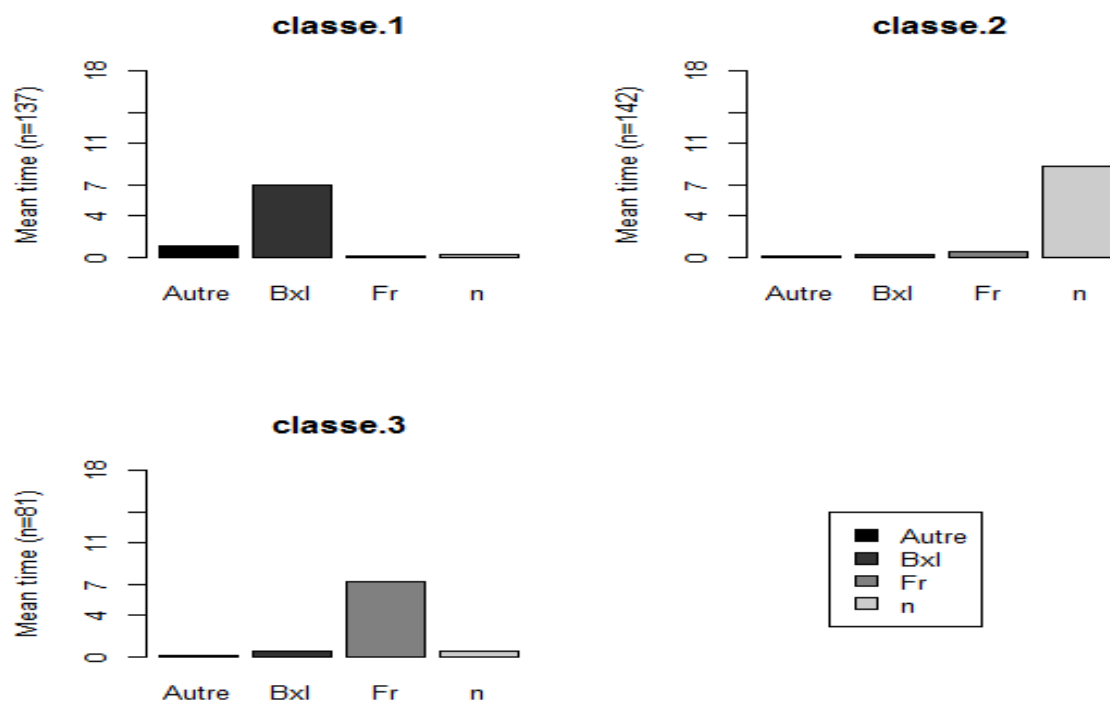
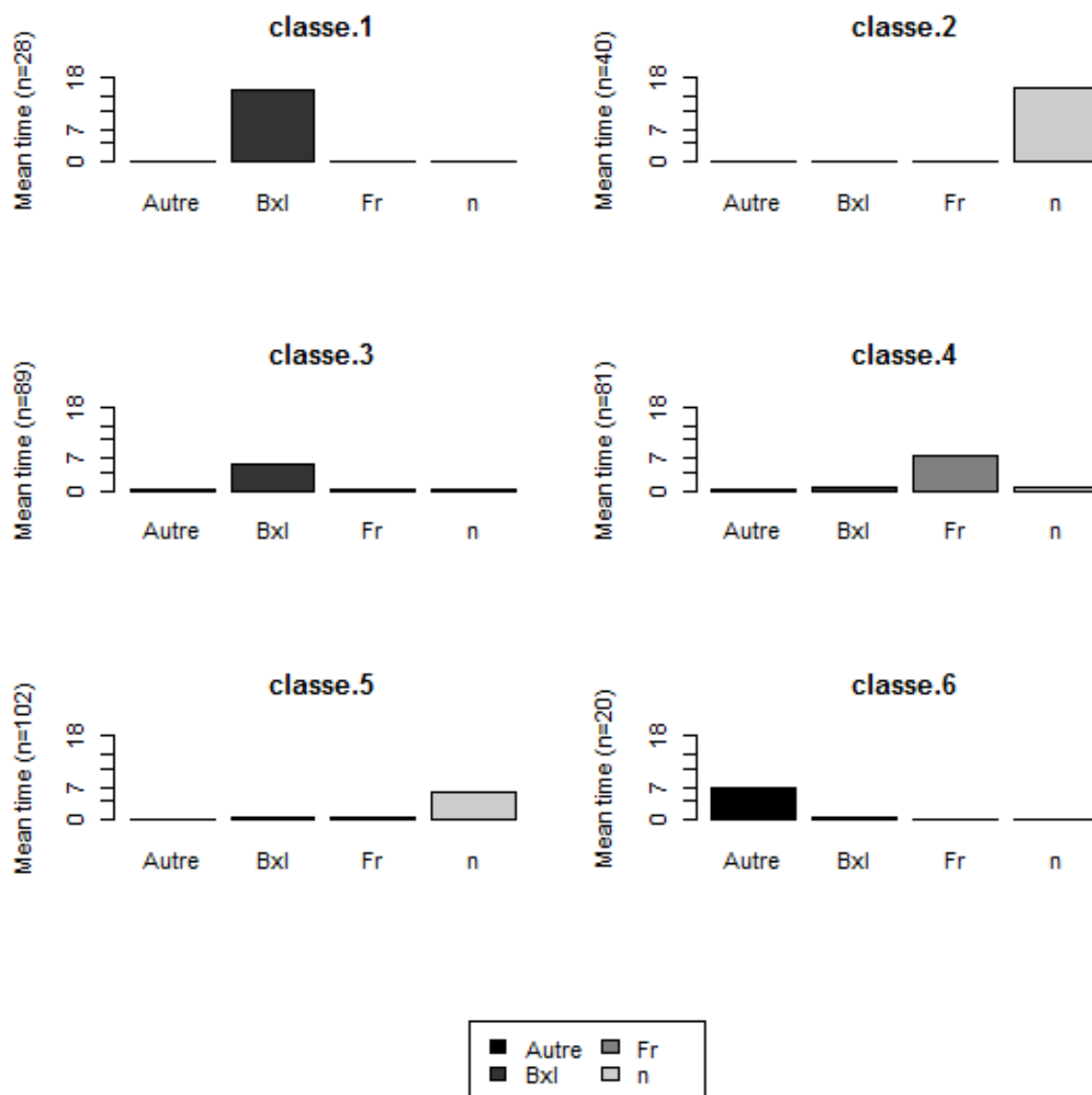


Figure 2 - Temps moyen passé par chaque état selon la classe d'appartenance (typologie en six classes) (N=360)



L'analyse de séquences décrit une diversité assez relative des carrières. Une typologie des carrières en trois classes est extraite au moyen d'une méthode adaptée (*optimal matching* et classification ascendante hiérarchique). Sont ainsi distinguées (figure 1) : les carrières à l'étranger - en grande partie à Bruxelles - ; les carrières au local-national ; enfin les carrières en dehors des métiers de l'Europe. Dans la classification, le niveau de séparation supérieur en six classes peut aussi être mobilisée de manière complémentaire, car il permet de préciser les carrières en dehors des métiers de l'Europe et celles à Bruxelles : la classe des carrières en dehors des métiers de l'Europe se divise en deux (classes 2 et 5) ; celle des carrières à

l'international en trois (classes 1, 3 et 6), dont deux centrées sur Bruxelles (classes 1 et 3) ; quant à celle des carrières en France, elle reste stable (classe 4). Les moyennes selon les états montrent une spécialisation des carrières selon le lieu. Les carrières se déroulent principalement sur un seul type d'espace (Bruxelles, local-national principalement). La circulation entre les espaces est très réduite ; elle tend donc à relativiser l'importation de pratiques et de savoir-faire d'un espace à l'autre, notamment de Bruxelles vers le local-national, et inversement du local-national vers Bruxelles (de Lassalle, 2010 ; Michon, 2014).

Le premier axe de différenciation de l'espace des carrières, mis en évidence par l'analyse de séquences, est celui entre les carrières en dehors des métiers de l'Europe (classe 2 sur la figure 1) et celles en leur sein (classes 1 et 3)³. Si une large majorité s'oriente vers des carrières d'auxiliaires de l'Europe politique au sein du champ de l'Eurocratie (N=218 ; 61 %), une partie non négligeable (N=142 ; 39 %) fait carrière en dehors de celui-ci. Les activités professionnelles de ceux qui évoluent en dehors du champ de l'Eurocratie n'ont pas de lien direct avec l'UE. Le descriptif des devenirs traduit *in fine* un aspect de la formation considérée : il s'agit d'une formation aux métiers de l'Europe, mais aussi plus généralement à la représentation d'intérêts, à l'échelon européen ou national.

Le deuxième axe de différenciation des carrières concerne les anciens élèves qui évoluent dans les métiers de l'Europe. Il distingue les carrières au local-national qui se déroulent avant tout en France, des autres (classe 1 ; N=137) : les carrières longues à Bruxelles des diplômés des années 1990 (N=28) (classe 1 de la typologie en six classes) ; les carrières plus courtes des anciens élèves des années 2000 (N=89) (classe 3). Le dernier sous-groupe concerne les carrières qui ne se déroulent pas à Bruxelles, mais à l'international (N=20) (classe 6).

Par conséquent, ceux qui font carrière à Bruxelles tendent à s'y maintenir dès le début de leur carrière, ceux qui entament leur carrière en France y restent, de même que ceux qui font carrière à l'étranger y poursuivent leur carrière. Les anciens élèves tendent à s'inscrire sur un type d'espace dès le stage de fin d'études. Si les auxiliaires de l'Europe étudiés sont peu mobiles entre les espaces local-national et bruxellois, ils circulent un peu plus souvent en leur sein.

³ Classes 2 et 5 versus classes 1, 3, 4 et 6 pour la partition en six classes sur la figure 2.

Pour observer les circulations au sein des deux sous-espaces identifiés (Bruxelles et local-national), le type d'organisation a été codé en plusieurs grandes catégories selon le type d'activité (institution ou représentation d'intérêts) et le type d'intérêt défendu (économique, territorial, « intérêt général », « plaidoyer », etc.). Les cabinets de consulting et les représentations d'entreprise constituent les employeurs les plus fréquents à Bruxelles (respectivement 28 % et 22 % des enquêtés y ont eu une expérience), devant les institutions et les collectivités (respectivement 20 % et 19 %). Au local-national, ce sont les collectivités territoriales (26 %), les entreprises (23 %), les services de l'État (17,5 %) et les cabinets de consulting (15 %). Le focus sur les deux sous-espaces de carrières identifiés (local-national et Bruxelles) met en exergue des configurations de carrières.

Un espace des carrières dans les métiers de l'Europe au local-national peut être représenté par une première analyse des correspondances multiples (ACM) à partir du type d'employeur (figure 3)⁴. Dans l'espace formé par les deux premiers axes de l'ACM, les anciens élèves de la filière local-national se répartissent selon trois principales configurations d'employeurs, qui renvoient à des missions plus ou moins spécifiques.

Premièrement, un *pôle institutionnel* réunit ceux qui travaillent dans les services de l'État (préfectures, ministères) ou les institutions européennes (bureau de représentation de la Commission ou du Parlement, bureau ou centre d'information, agence européenne) (sud-est du plan 1-2 de l'ACM). Ils contribuent à des degrés divers à la mise en œuvre, la mise en pratique et l'évaluation de l'action publique communautaire (Pasquier, 2002) (programmes communautaires, mise en place de procédures, production de rapports d'exécution, préparation et suivi de plan d'évaluation) : « suivi financier », « coordination technique », « gérer les crédits dans le respect des règles financières de la Commission », « élaborer des outils méthodologiques pour la mise en œuvre du système de gestion de subvention globale Fonds social européen », « Définir les modalités administratives et financières de gestion des

⁴ Les passages par les principaux employeurs forment les variables actives de l'ACM : avoir ou non travaillé pour une collectivité (conseil régional, communauté urbaine...), une institution (agence Europe Éducation Formation, assemblée des régions d'Europe...), un service de l'État (préfecture, ministère...), une entreprise, un cabinet de consulting, un organisme de formation-recherche (université...) (soit 12 modalités). Le premier axe oppose les passages par une collectivité, aux passages par une entreprise ou un groupe d'entreprises, un cabinet de consulting, un service de l'État, et à un degré moindre une institution. Le deuxième axe distingue d'un côté les passages par les institutions (*instit*) et les services de l'État (*servicesEtat*), et d'un autre côté ceux par les cabinets de consulting (*consulting*). Il désigne un pôle institutionnel, et un pôle de l'expertise et des intérêts privés.

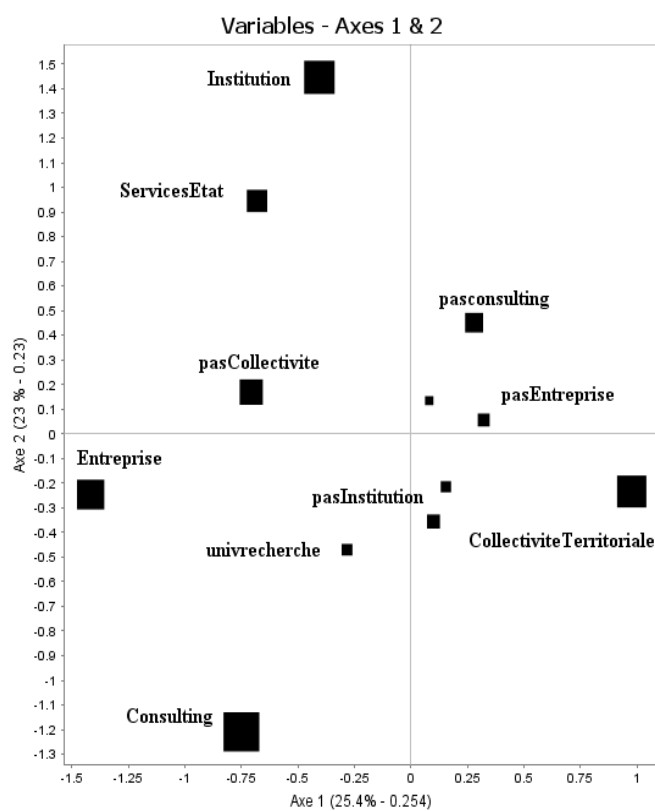
subventions globales et assurer leur mise en œuvre », pour reprendre des éléments de fiches de poste.

Deuxièmement, un *pôle de l'expertise et des intérêts privés* regroupe les agents de cabinets de consulting en financement européen, d'entreprises et de chambres de commerce (quart nord-est du plan). Le développement du pôle de l'expertise est lié à la structuration d'un marché de l'expertise en lien avec les spécificités des méthodologies des programmes communautaires (Pasquier et Weisbein, 2009). Agents de cabinets de consulting, ils sont en charge de tâches de conseil, de formation, de montage de projets et d'évaluation. Leur mission consiste à faire de la veille sur les programmes européens, identifier des clients, aider au montage de dossiers de financement, former et informer sur le fonctionnement des institutions et les dispositifs.

Troisièmement, un dernier pôle rassemble les *agents des collectivités territoriales* (partie ouest du plan). Leur relatif isolement témoigne de la faible circulation vers d'autres types d'employeurs ; certains agents des collectivités sont attachés territoriaux, d'autres aspirent à le devenir. Leurs missions se rapprochent du pôle institutionnel lorsqu'ils sont chargés de la gestion de fonds européens, du soutien de projets Interreg, du pilotage de la mise en œuvre d'un programme régional de financement européen, ou encore de la coordination entre partenaires dans le cadre d'un projet européen.

Les missions dans ces trois configurations sont en fin de compte relativement proches (veille, information, voire aide au montage de projets, organisation de formations). Si cette relative homogénéité au sein de l'espace crée des conditions favorables à des circulations entre les postes et les organisations, elles sont peu nombreuses et circonscrites à des zones de l'espace. *De facto*, ce n'est pas seulement la spécificité des missions et par extension des savoir-faire, qui expliquent les circulations dans les métiers de l'Europe (on va y revenir).

Figure 3 - Analyse des correspondances multiples sur les passages par les types d'organisation des anciens élèves (N=81)



Source : questionnaire anciens élèves.

Champ : ceux qui font carrière au local-national (N=81).

Aide à la lecture : Les modalités des variables actives de l'ACM, à savoir les passages par les divers types d'organisation, ont été projetées sur le plan formé des axes 1 et 2 (taille des points proportionnelle à leur poids dans l'analyse).

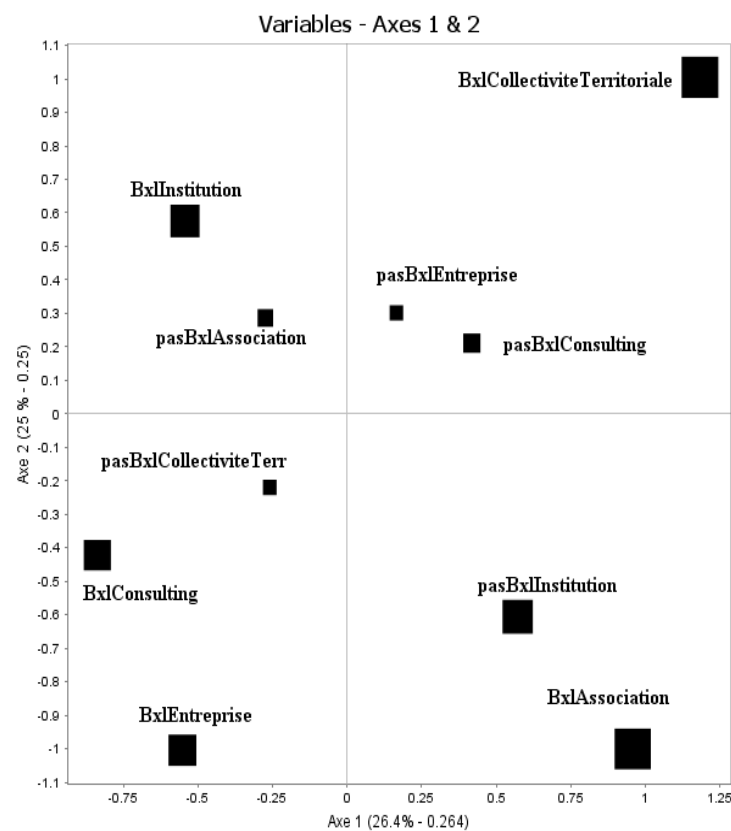
Suivant le même principe, quatre configurations de carrière peuvent être distinguées à Bruxelles (figure 4)⁵. Les missions y sont plus ou moins distinctes. La première configuration, la plus proche du centre du champ de l'Eurocratie, est formée par les agents des institutions européennes (fonctionnaires européens, agents temporaires, assistants parlementaires). La plupart d'entre eux acquièrent une connaissance assez précise de la législation d'un domaine spécifique et des divers intérêts et autre tension qui s'y rapportent au sein de l'espace communautaire (Michon, 2014). Les missions portent souvent sur la rédaction de notes, la gestion de programmes, l'évaluation de politiques publiques et de programmes, l'organisation de formations ou de séminaires, le suivi de négociations, la supervision d'autres agents, la veille sur des législations.

Les trois autres configurations sont respectivement celles des acteurs des représentations territoriales, des représentations d'ONG, enfin des cabinets de consultant et des représentations d'entreprises auprès des institutions. Dans ces trois configurations, les missions concernent : la recherche documentaire, la veille juridique, la rédaction de synthèses, la production de *position papers*, l'animation de réunions, l'organisation d'événements, la négociation d'une position commune, des comptes-rendus auprès des membres, la recherche de clients, la collecte et la publicisation d'informations sur un secteur, la participation aux consultations en ligne, la rencontre avec des décideurs, le montage de projets (*e.g.* Wagner, 2005 ; Courty et Michel, 2012 ; Michel, 2014). Même si les contours restent souvent imprécis et les termes diffèrent parfois, les agents des groupes d'intérêt de ces trois configurations évoquent tous la « veille législative et réglementaire », ainsi que la « représentation des intérêts auprès des institutions ». La description par les enquêtés de leurs missions et les fiches de poste permettent de déceler des variations. La mise en réseau d'acteurs et d'organisations et la gestion de projets qui associent plusieurs groupes sont évoquées un peu plus fréquemment par les enquêtés en poste au sein de représentations territoriales, que par ceux du pôle de l'expertise et du privé. L'organisation et le suivi d'événements s'avèrent plus habituels au sein des représentations

⁵ L'ACM est construite à partir de l'exercice d'un emploi au sein de cinq types d'organisation : passage ou non par une institution européenne, une représentation auprès des institutions d'une ou plusieurs ONG, collectivités territoriales, entreprises, ou encore un cabinet de consultant (soit 10 modalités). Le passage par la Commission (CE), le Parlement européen (PE), et l'appartenance à la fonction publique européenne (FPE) ont été mis en variables supplémentaires, puis projetés sur l'espace. Le premier axe distingue, d'un côté, les passages par une représentation d'une collectivité (Bcollterr) et d'une association (Basso), à, d'un autre côté, ceux par les institutions (BxlInstit), les cabinets de consultant (Bconsul) et les entreprises (Bentrep). Le deuxième axe oppose les positions au sein d'institutions (BxlInstit) ou au sein des représentations territoriales - un pôle institutionnel et politico-administratif -, et les positions au sein de cabinets de consulting, d'entreprises et de représentations d'association.

territoriales, sans être négligés par d'autres groupes d'intérêt dans le cadre de campagnes auprès des médias et des institutions. Cependant, les missions des agents en poste à Bruxelles sont tout de même peu différentes d'une configuration à l'autre.

Figure 4 - ACM sur le type d'employeur de ceux qui font carrière dans les métiers de l'Europe à Bruxelles des anciens élèves (N=117)



Source : questionnaire anciens élèves.

Champ : ceux qui font carrière à Bruxelles (N=117).

Aide à la lecture : Les modalités des variables actives de l'ACM, à savoir les passages par les divers types d'organisation, ont été projetées sur le plan formé des axes 1 et 2.

Aide à la lecture des points : « Bxl » pour fonction à Bruxelles.

Au regard de la distinction de configurations de carrière selon les deux espaces d'activité identifiés (Bruxelles ou local-national) et les types d'employeurs, il y a une spécialisation des carrières et une forme de spécialisation des tâches. Cependant il n'y a pas une hyperspécialisation des tâches pour les acteurs étudiés : leurs missions sont relativement homogènes, et ils mettent en œuvre des savoir-faire qui ne sont pas tous spécifiques à leur espace d'activité ; voir le cas des représentants d'intérêt (Courty, 2017) et des collaborateurs d'élus (Michon, 2014). D'autres facteurs sont à considérer. Les carrières familiales et affectives peuvent être évoquées dans la mesure où elles renforcent une implantation durable sur un espace : « être un permanent (de l'Eurocratie), c'est ensuite inscrire sa carrière dans un temps long qui engage une vie (familiale, professionnelle, sociale » (Courty et Michel, 2012, p. 234). À Bruxelles, assez nombreux sont ceux qui se mettent en couple avec d'autres acteurs de *l'Eurobubble* (Michon, 2014), ce qui renforce l'intérêt d'y rester. Néanmoins, il s'agit d'une explication de la circulation relative entre les espaces d'activité, mais pas de l'orientation initiale vers tel ou tel espace et vers tel ou tel type d'organisation - et l'on observe à quel point elle est décisive. C'est ce qu'il s'agit de préciser à présent.

Trajectoires professionnelles, trajectoires sociales et vocations

L'espace des carrières ayant été précisé, il s'agit à présent d'appréhender la distribution des enquêtés dans cet espace selon leurs profils. Selon quelles logiques se font les orientations vers les métiers de l'Europe, puis en leur sein vers tel ou tel type de carrières ? Si l'enquête ne permet pas de prendre en compte les éléments conjoncturels ou le rôle d'intermédiaires sur le déroulement des carrières, elle donne la possibilité d'appréhender des caractéristiques spécifiques des candidats aux métiers de l'Europe, et de mettre en regard la diversité des carrières avec celle des profils sociaux.

Qui sont les candidats aux métiers de l'Europe ?

Les profils des anciens élèves (genre, origine sociale, propriétés scolaires et internationales) donnent un aperçu de dispositions à embrasser des carrières dans les métiers de l'Europe politique, à condition qu'ils soient situés dans l'espace social d'origine (tableau 2).

Un premier constat est celui de la féminisation des formations étudiées : on compte un peu plus de deux tiers de femmes. L'importance de la féminisation doit néanmoins être quelque peu relativisée, car la part de femmes est *in fine* équivalente à celles des masters de l'enseignement supérieur inscrits dans les domaines « sciences humaines et sociales » ou « droit et sciences politiques » (Michon, 2019). L'explication de la féminisation des masters qui forment à l'administration des questions européennes est proche de celle énoncée par Vincent Dubois pour ce qui est des formations à l'administration culturelle : la part plus importante des femmes s'explique par « une succession d'orientations scolaires antérieures, dont chaque étape est marquée par des logiques de genre, et à l'issue de laquelle le volume et le type de capital scolaire accumulé dessinent les métiers culturels comme une aspiration possible » (Dubois, 2013, p. 69). De fait, les élèves des Masters Europe ont, eux aussi, plus souvent été scolarisés dans le secondaire au sein des filières féminisées que sont les baccalauréats économique et social et à un degré moindre littéraire, puis dans un IEP ou une filière de sciences sociales à l'université (licence droit-science politique, sciences humaines et sociales, langues et sciences humaines).

Un deuxième constat est celui de la part élevée d'élèves issus des catégories supérieures de l'espace social (près deux tiers d'entre eux) qui sont relativement bien dotés en capital culturel hérité (parmi les réponses exploitables, deux tiers environ des anciens élèves ont leurs pères et leurs mères diplômés du supérieur). Ce résultat, concordant avec les travaux sur les usages de l'international (Ballatore, 2010), n'est là encore pas nécessairement distinctif si l'on compare les profils des élèves avec ceux de formations proches dans l'espace des études supérieures en France (masters 2 des Instituts d'études politiques, écoles de journalisme, masters de l'administration culturelle) (Lafarge et Marchetti, 2011 ; Dubois, 2013). Les profils des candidats aux métiers de l'Europe peuvent toutefois être spécifiés au moyen d'indicateurs moins agrégés.

Tout d'abord, les pères des anciens élèves considérés se rattachent plus souvent à une « petite bourgeoisie nouvelle » (représentants de commerce, cadres commerciaux, chargés de communication, etc.), à une « bourgeoisie nouvelle » (cadres supérieurs des entreprises et des

ingénieurs) et à des professions libérales. Les candidats aux métiers de l'Europe ne sont donc pas issus des fractions les plus élevées de la bourgeoisie. Ensuite, l'étude des professions des mères tempère le constat de dispositions surtout orientées vers le pôle du privé, et permet de préciser les profils. L'hétérogamie des secteurs d'activité des parents n'est pas rare. Elle se rapporte le plus souvent à une configuration parentale constituée d'un père indépendant ou cadre du privé, et d'une mère fonctionnaire. D'une part, plus souvent en lien avec un héritage paternel, les enquêtés présentent des dispositions à s'orienter vers une carrière dans le privé et une formation présentée par beaucoup d'élèves comme « professionnalisante » et « concrète », qui « mène à un travail ». D'autre part, en lien avec un héritage maternel, ils sont assez bien disposés à l'égard du secteur public. La relative bonne volonté à l'égard du public se retrouve avec la formulation de projets professionnels au sein d'une collectivité territoriale ou d'une institution européenne, à commencer par l'accès à la fonction publique européenne. Ces dispositions plurielles ne sont pas sans effets sur une ouverture à la « polyvalence » et à des formes d'hybridation des carrières entre public et privé. Enfin, l'étude de la pente de la trajectoire sociale des élèves permet de caractériser plus encore les profils. Les anciens élèves présentent des dispositions à l'ascension. Les candidats aux métiers de l'Europe politique ont souvent des parents en ascension ou en reconversion, attentifs aux changements sociétaux, qui incitent leurs enfants à se tourner vers des ressources (langues) et des carrières émergentes et distinctives (international, Europe), et à s'orienter vers des positions jugées rentables.

Troisième constat, les parcours scolaires des enquêtés sont globalement ceux de bons élèves (87 % de ceux de nationalité française ont obtenu leur bac avec mention). Inscrits en sciences sociales dans une acception large, plutôt au sein de « facultés professionnelles » (droit et IEP notamment), ils se caractérisent par leur pluridisciplinarité. C'est le cas des diplômés d'un IEP, cursus pluridisciplinaire par excellence, mais aussi de ceux relativement nombreux qui cumulent des expériences scolaires dans au moins deux disciplines (une Licence en histoire et un Master 1 en études européennes, une Licence ou un Master 1 droit et un Master 1 en science politique, etc.). Marqués par une mobilité entre les disciplines et les savoirs, les enquêtés se distinguent également par une mobilité spatiale au cours des études supérieures, sur le territoire national, mais aussi, et de manière encore plus distinctive, à l'international.

Quatrièmement constat, l'internationalisation des anciens élèves, qui n'est pas étonnante dans la mesure où elle est valorisée par les responsables de ce type de formation. Même si les anciens élèves considérés sont moins « multinationaux » que ceux du Collège d'Europe - les étrangers y sont à peine plus nombreux qu'au sein de la population étudiante en France -, ils sont

particulièrement pourvus en « capital international » par rapport au reste de la population étudiante en France. Les compétences linguistiques en sont un indicateur : alors que, d'après l'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante de 2010, 30,3 % des étudiants français considèrent parler anglais couramment ou être bilingue (Coulangeon, 2011, p. 184), c'est le cas de l'ensemble des enquêtés. Même si ce type d'indicateur qui repose sur une auto-déclaration n'est pas sans limites, les élèves des formations aux métiers de l'Europe font partie des étudiants les plus internationalisés de l'espace des études supérieures.

Le constat d'internationalisation doit être précisé. Certes, en raison d'une acquisition précoce et continue, une partie des élèves sont particulièrement dotés des dimensions incorporée et objectivée du « capital international » (Wagner et Réau, 2015), dont un indicateur est la proportion d'élèves issus d'un couple binational (6 %). Néanmoins, pour la plupart des candidats aux métiers de l'Europe, l'incorporation est récente et liée à une bonne volonté à l'égard de l'international. Ils font partie de ceux qui doivent leur capital à un effort d'acquisition étroitement tributaire du système scolaire (Bourdieu, 1979), et leur capital international est surtout institutionnalisé par leurs diplômes et leurs expériences scolaires, comme « les années Erasmus ». L'acquisition d'un capital international a été initiée et encouragée au sein de familles bien disposées à l'égard de l'internationalisation. Ce capital a été ensuite construit et façonné au sein de contextes scolaires, surtout étudiants, à commencer par les IEP qui ont institutionnalisé les années à l'étranger dans les cursus.

Expérience parmi d'autres dans l'acquisition d'un capital international pour des élèves internationalisés de manière précoce, le séjour plus ou moins long à l'étranger s'avère en revanche décisif pour la très grande majorité des élèves considérés. Ce sont des stages ou des petits boulots à l'étranger (jeune fille au pair ou guide touristique), des stages linguistiques, et surtout des semestres ou des années d'étude, qu'ils ont souvent multipliés : 82 % ont effectué un séjour à l'étranger de plusieurs mois. Cette proportion est très élevée une fois rapportée à la population étudiante en France : la mobilité dans le cadre d'un échange Erasmus, fortement distinctive dans une université massifiée, concerne moins de 5 % de l'ensemble des inscrits dans l'enseignement supérieur (Erlach, 2012).

Au-delà de la caractérisation du groupe de candidats considérés, il s'agit à présent d'étudier les variations des profils selon la trajectoire professionnelle.

Tableau 2 - Propriétés des anciens élèves (1993-2012) (N=360)

		Ensemble
	(effectifs)	(360)
Propriétés internationales		
	Nombre de langues	
	Deux	15
	Trois	54
	Plus de trois	31
	Ensemble	100
	Expériences	
	École européenne	8
	Lycée international	11
	Séjour étranger	82
	Héritage	
	Nationalité étrangère	14
	Parents binationaux	6
Propriétés scolaires	Cursus	
	IEP	46
	Relations internationales	5
	Droit	18
	Économie	9
	Histoire	5
	Sciences humaines	6
	Études européennes	8
	Langues	5
Propriétés sociodémographiques	Genre	
	Femme	68
	Nombre de parents dans les catégories sociales supérieures	
	Deux	27
	Un	34
	Aucun	39
	Ensemble	100

Des trajectoires plus ou moins probables

Le croisement des profils avec les carrières permet d'appréhender un rapport d'homologie structurale entre l'espace des carrières professionnelles et l'espace des profils sociaux. Selon la position occupée dans le champ de l'Eurocratie et plus précisément le sous-espace des auxiliaires de l'Europe, les profils diffèrent.

Dans l'ensemble, les anciens élèves qui font carrière dans les métiers de l'Europe au local-national détiennent moins de capitaux saillants (culturel, international) que ceux en poste à Bruxelles. Ils ont moins souvent étudié dans un IEP avec leur master, et ils présentent des profils moins internationalisés : 83 % ont effectué un séjour de plusieurs mois à l'étranger (contre 90 % parmi ceux qui font carrière dans l'Europe à Bruxelles ou à l'international) ; 63 % ont effectué un échange Erasmus (contre 73 %) ; 11 % ont effectué un volontariat international en entreprise ou en administration (VIE-VIA) (contre 19 %) ; 11,5 % sont étrangers (contre 22 %). Ils sont également moins souvent issus des catégories sociales supérieures (50 % ont un père cadre supérieur, chef d'entreprise ou exerçant une profession libérale (contre 67 %)). Enfin, ce type de carrière est plus emprunté par les femmes (75 % de femmes au local-national contre 62 % à Bruxelles ou à l'international).

Que les femmes aient tendance à demeurer plus fréquemment en France, et ce dès leur stage (55 % des hommes font leur stage à Bruxelles contre seulement 37 % des femmes), amène à formuler deux hypothèses. Une première se rapporte aux différences de socialisation au cours de l'enfance et l'adolescence selon le genre entre sphère domestique et extérieure (Bourdieu, 1998) : l'intérieur féminin renvoie au local-national, et l'extérieur masculin à l'étranger et à Bruxelles ; ce qui n'est pas sans effets sur les manières de se projeter dans l'avenir. Une deuxième hypothèse, qui s'appuie sur plusieurs exemples parmi les anciens élèves, est que les femmes sont plus souvent en couple que les hommes, et qu'elle ne souhaite pas s'éloigner de leur conjoint. Une conséquence à la différenciation des carrières selon le genre est que les anciens élèves hommes mènent plus souvent les carrières les plus prestigieuses - à Bruxelles, au sein ou autour des institutions - que les femmes.

Différenciés selon l'activité à Bruxelles ou au local-national, les profils le sont également au sein des deux sous-espaces, selon le volume et la structure de leurs capitaux.

Au sein de l'espace des carrières au local-national, le premier axe factoriel oppose les agents des collectivités et des associations d'une part à ceux des institutions, des entreprises et des cabinets de consulting (pôle du privé) d'autre part. Les premiers s'avèrent moins dotés dans les différents types de capitaux que les seconds, et ce sont aussi plus souvent des femmes. La deuxième opposition (deuxième axe factoriel) se rapporte à la structure des capitaux. Elle isole surtout les agents des institutions évoluant au niveau local-national (agences européennes, Conseil de l'Europe, etc.), qui présentent un capital international plus élevé que les autres auxiliaires de l'Europe au local-national, et qui *in fine* sont plus proches des agents en poste à Bruxelles.

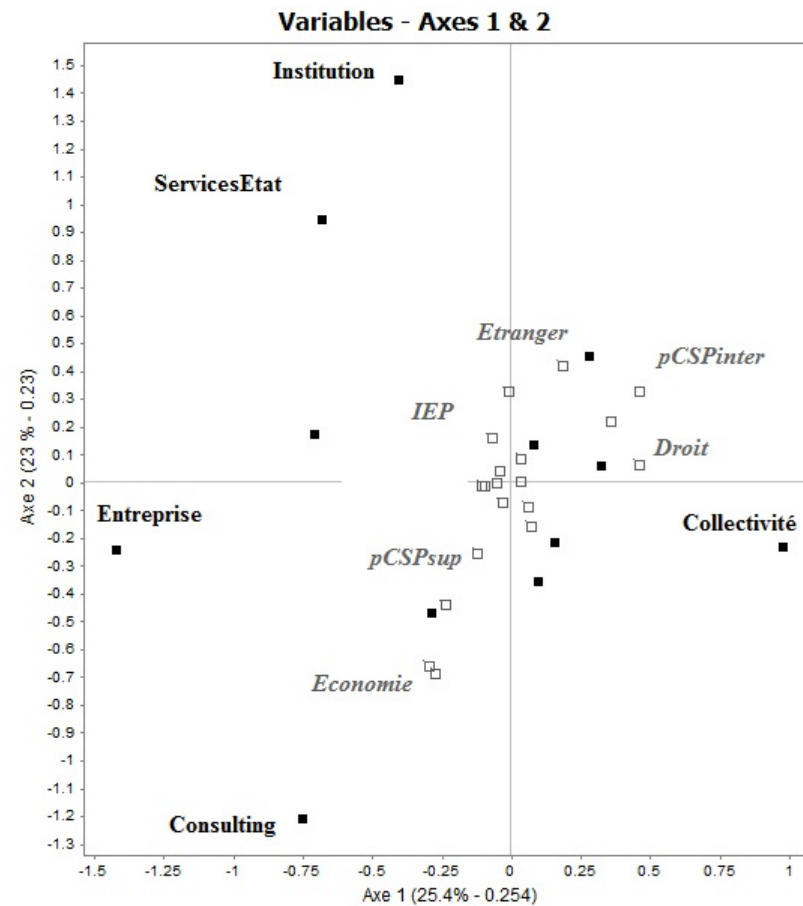
Pour ce qui est de l'espace des carrières à Bruxelles, les positions se répartissent elles aussi selon le volume de capital. Les agents des institutions et du pôle de l'expertise et du privé se distinguent des agents des ONG et des représentations des collectivités par leurs capitaux plus élevés. Les agents des ONG et des représentations des collectivités tendent à former un pôle plus dominé au sein duquel, de manière similaire à l'espace des métiers au local-national, sont surreprésentées les personnes en ascension sociale et les femmes. À noter que les agents du pôle plus dominant tendent à se différencier entre eux par leurs trajectoires scolaires. Au pôle des intérêts privés des agents de cabinets de consulting et de représentations d'entreprise se regroupent plus souvent d'anciens élèves des IEP, alors qu'au pôle des agents des institutions se trouvent plus souvent des diplômés de cursus universitaires (histoire, études européennes, langues), qui se distinguent par leur capital international relativement élevé.

Tableau 3 - Caractéristiques des anciens élèves selon le type de carrière

	Pas métiers de l'UE	Ensemble des auxiliaires de l'Europe	Local- National	Bruxelles- International	Uniquement Bruxelles	Ensemble des anciens élèves de l'échantillon
Effectifs	N=142	N=218	N=81	N=137	N=117	N=360
Type de baccalauréat						
ES	50	43	44	42	42	45
L	24	22	20	24	27	23
S	24	25	29	22	23	25
Autre	2	10	7	12	8	7
Mention au baccalauréat						
Mention bien ou très bien	40	57	48	63	62	51
Cursus						
IEP	49	49	49	49	49,5	49
Droit	17	12	17	9	8,5	14
Économie-commerce	13	8	11	7	5	10
Histoire	4	5	6	4	4	4
Études européennes	3	6	6	6	7	5
Langues	5	4	5	3	3	4
Nombre de langues						
>2 langues	77	86	83	88	85	83
Expériences de l'international						
Séjour de plusieurs mois à l'étranger	80	87	83	90	89	84
Erasmus	61	69	63	73	73	66

VIE_VIA	4	16	11	19	20	12
Genre						
Part de femmes	68	67	75	62	61	67
Nombre parents positionnés dans les catégories sociales supérieures						
0	31	34	43	28	28	33
1	37	36	39	34	34	36
2	32	30	19	38	38	31
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Profession père						
Agriculteur artisan commerçant	4	7	9	5	5	6
Cadre intermédiaire	17	17	19	15	17	17
Cadre supérieur du privé	21	20	28	15	14	20
Cadre supérieur du public	25	18	13	23	21	21
Employé-ouvrier	10	16	21	14	11	14
Profession libérale ou chef d'entreprise	23	21	9	29	32	22
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Nationalité						
Étrangère	8,5	18	11,5	22	19	14,5

Figure 5 - ACM types d'organisation fréquentés par ceux qui font carrière au local-national, projection de variables supplémentaires (N=81)

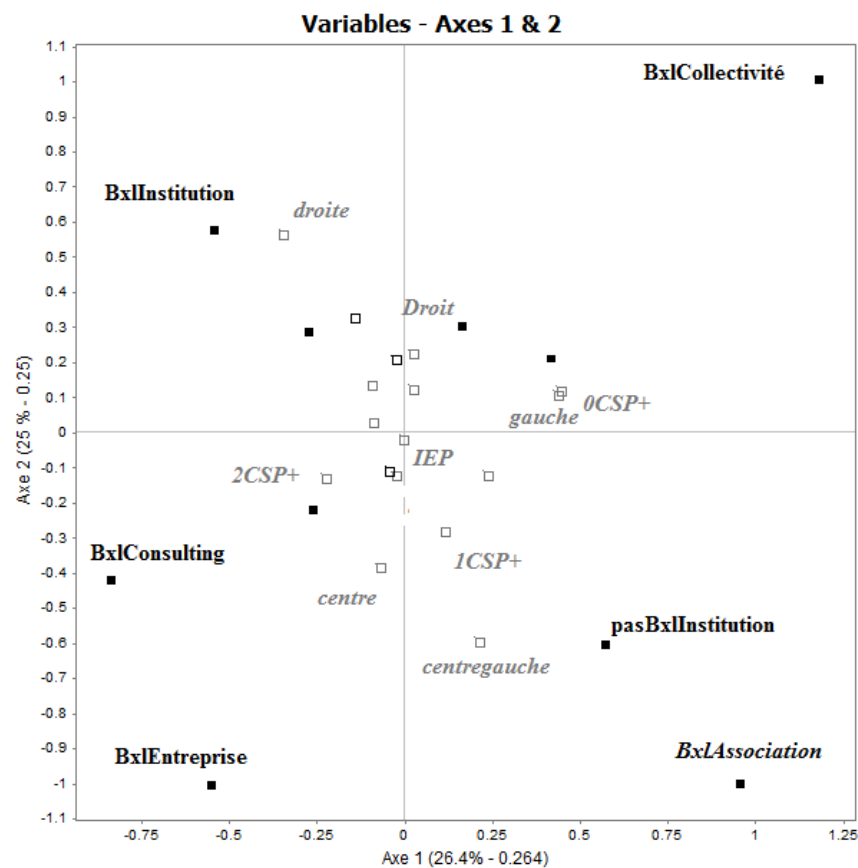


Source : questionnaire anciens élèves.

Champ : les auxiliaires de l'Europe au local-national (N=81).

Aide à la lecture des points : pCSPsup : père positionné dans les catégories sociales supérieures ; pCSPinter : père positionné dans les catégories sociales intermédiaires.

Figure 6 - ACM types d'organisation fréquentés par ceux qui font carrière à Bruxelles et à l'international, projection de variables supplémentaires (N=137)



Source : questionnaire anciens élèves.

Champ : les auxiliaires de l'Europe à Bruxelles (N=117).

Aide à la lecture des points : Bxl : Bruxelles ; 2CSP+ : 2 parents positionnés dans les catégories sociales supérieures ; gauche : auto-positionnement à gauche de l'axe gauche-droite ; centre : auto-positionnement au centre de l'axe gauche-droite.

La cartographie des carrières de candidats aux métiers de l'Europe à partir d'un échantillon d'anciens élèves d'une formation spécialisée montre donc trois principaux résultats. Premièrement, l'adéquation relative entre une formation aux métiers de l'Europe et les débouchés professionnels. Ce n'est pas un hasard si une part importante des anciens élèves évolue dans la représentation d'intérêts et la communication institutionnelle. Les savoirs développés par les anciens élèves des formations aux métiers de l'Europe sont pour partie communs à d'autres métiers. Les formations aux métiers de l'Europe ne sont pas uniquement des formations spécialisées sur l'UE, mais également des formations à l'exercice de métiers de représentants d'intérêt. Deuxièmement, la mobilité très restreinte des anciens élèves entre divers échelons d'action publique. Elle rend compte de processus de spécialisation sur deux sous-espaces - l'espace des métiers au local-national et celui à Bruxelles -, et en leur sein au sein de configurations de carrière (pôle de l'expertise et des intérêts privés, pôle institutionnel, pôle des collectivités). Troisièmement, les déterminants sociaux des devenir. Les circulations dans les métiers de l'Europe ne s'expliquent pas seulement par la spécialisation dans des missions. Elles sont aussi à rapporter à ce qui favorise l'intérêt pour tel ou tel type de carrière plutôt que pour tel autre. Les carrières dans les métiers de l'Europe (dans la représentation d'intérêts ou une institution, dans un groupe d'intérêt économique ou une ONG) apparaissent diversement probables au regard des profils : du genre, de l'origine sociale, des propriétés scolaires et internationales. L'analyse permet d'établir une correspondance entre l'espace des carrières et l'espace des propriétés des acteurs.

Néanmoins, cette analyse n'évoque pas un aspect trop souvent négligé dans les études sur les métiers de l'Europe et pourtant déterminant : les rapports au monde et en particulier à l'Europe. Une enquête complémentaire (Michon, 2019) montre en effet que les carrières dans les métiers de l'Europe sont également différenciées de ce point de vue : entre les agents du champ pour lesquels celui-ci s'apparente à un espace de réalisation personnelle, qui souhaitent s'engager dans la construction européenne, et ceux plus distants. Une partie de ceux qui n'ont guère de vocation européenne fait carrière en dehors du champ de l'Eurocratie. Une autre partie y évolue tout de même, au local-national à distance du « noyau dur », mais aussi à Bruxelles, notamment au sein de groupes d'intérêts économiques. Cultivant un rapport assez distant et impersonnel à l'Europe, ils travaillent dans l'Europe comme ils auraient pu travailler dans un autre espace d'activité, et ils semblent disposés à y porter des intérêts de type très divers.

Bibliographie

Ballatore, Magali, *Erasmus et la mobilité des jeunes européens. Entre mythes et réalités*, Paris, PUF, 2010.

Becker, Howard, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988.

Bourdieu, Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

Bourdieu, Pierre, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.

Bourdieu, Pierre, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

Büttner, Sebastian M., Leopold, Lucia, Mau, Steffen et Posvic, Matthias. « Professionalization in EU policy-making? The topology of the transnational field of EU affairs », *European Societies*, vol.17, n° 4, 2015, p. 569-592.

Cavaillé, Aude, « Salariées pour la cause. Carrières associatives au secrétariat général du Lobby européen des femmes », dans H. Michel (dir.), *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne. Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2006, p. 25-45.

Costa, Olivier, « Les représentants des entités infra-étatiques auprès de l'Union », dans D. Georgakakis (dir.), *Les métiers de l'Europe politique*, Strasbourg, PUS, 2002, p. 147-168.

Coulangeon, Philippe, « Pratiques culturelles des étudiants et hiérarchie scolaire : une relation ambiguë », dans O. Galland, Olivier, É. Verley et R. Vourc'h (dir.), *Les mondes étudiants. Enquête Conditions de vie 2010*, Paris, La documentation française, 2011, p. 177-189.

Courty, Guillaume, *Le lobbying en France, Invention et normalisation d'une pratique politique*, Bruxelles, Peter Lang, 2017.

Courty, Guillaume et Michel, Hélène, « Groupes d'intérêt et lobbyistes dans l'espace politique européen : des permanents de l'Eurocratie », dans D. Georgakakis (dir.), *Le champ de l'Eurocratie. Une sociologie politique du personnel de l'UE*, Paris, Economica, 2012, p. 213-239.

Dakowska, Dorota, *Le pouvoir des fondations : des acteurs de la politique étrangère allemande*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

Demazière, Didier et Gadéa, Charles (dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents, nouveaux défis*, Paris, La Découverte, 2009.

Dubois, Vincent, *La culture comme vocation*, Paris, Éditions Raisons d'Agir, 2013.

Erlich, Valérie, *Les mobilités étudiantes*, Paris, La Documentation française, 2012.

Fligstein, Neil, « Markets as politics: A political-cultural approach to market institutions », *American sociological review*, vol.61, n° 4, 1996, p. 656-673.

Foret, François et Sobotova, Alena, *EuroJob. Enquête sur l'emploi européen à Bruxelles*, rapport final, 2013.

Georgakakis, Didier (dir.), *Les métiers de l'Europe Politique, acteurs et professionnalisation de l'Union européenne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2002.

Georgakakis, Didier (dir.), *Le champ de l'Eurocratie. Une sociologie politique du personnel de l'UE*, Paris, Economica, 2012a.

Georgakakis, Didier, « L'Eurocratie : du sens commun à l'analyse d'un champ », dans D. Georgakakis (dir.), *Le champ de l'Eurocratie. Une sociologie politique du personnel de l'UE*, Paris, Economica, 2012b, p. 1-11.

Hooghe, Liesbet et Marks, Gary, « Unraveling the central state, but how? Types of multi-level governance », *The American Political Science Review*, vol.97, n° 2, 2003, p. 233-243.

Hrabanski, Marie, « Lobbyiste agricole, lobbyiste en agriculture. Recrutement et carrières des représentants d'intérêts du COPA », dans H. Michel (dir.), *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne-Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2006, p. 47-68.

Klüver, Heike et Saurugger, Sabine, « Opening the black box: the professionalization of interest groups in the European Union », *Interest Groups and Advocacy*, vol.2, n° 2, 2013, p. 185-205.

Lafarge, Géraud et Marchetti, Dominique, « Les portes fermées du journalisme. L'espace social des étudiants des formations "reconnues" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°189, 2011, p. 72-99.

Lassalle, Marine de, « Multilevel governance in practice, Actors and institutional competition shaping EU regional policy in France », *French Politics*, vol.8, n° 3, 2010, p. 226-247.

Laurens, Sylvain, *Les courtiers du capitalisme : milieux d'affaires et bureaucrates à Bruxelles*, Paris, Agone, 2015a.

Lebrou, Vincent, *L'Europe loin de Bruxelles : acteurs, enjeux et controverses de la mise en œuvre de la politique régionale de l'Union européenne en France*, Thèse de doctorat en sciences politiques, Université de Strasbourg, 2015.

Michel, Hélène, « Lobbyistes » dans É. Lambert-Abdelgawad et H. Michel (dir.), *Dictionnaire des acteurs de l'Europe*, Bruxelles, Larcier, 2014, p. 248-252.

Michel, Hélène (dir.), *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne. Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2005.

Michon, Sébastien, *Les équipes parlementaires des eurodéputés. Entreprises politiques et rites d'institution*, Luxembourg, Larcier-Promoculture, 2014.

Michon, Sébastien, *À l'école des eurocrates. La genèse de la vocation européenne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

Morival, Yohann, *Les Europes du Patronat Français. L'enjeu "Europe" dans les organisations patronales françaises depuis 1948*, Thèse de doctorat en sciences politiques, EHESS, 2015.

Pasquier, Romain, « Quand l'Europe frappe à la porte des régions », *Politique européenne*, n°7, 2002, p. 159-177.

Pasquier, Romain et Weisbein, Julien, « L'Europe au quotidien », dans A. Cohen, B. Lacroix, et P. Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, 2009, p. 651-664.

Payre, Renaud et Spahic, Mili, « Le tout petit monde des politiques urbaines européennes. Réseaux de villes et métiers urbains de l'Europe : le cas du CCRE et d'Eurocities », *Pôle Sud*, n°37, 2012, p. 117-137.

Visier, Claire, « Les représentants d'intérêts turcs à Bruxelles. Une socialisation plurielle, fruit de l'articulation des différentes appartenances », dans H. Michel et C. Robert (dir.), *La fabrique des « Européens ». Processus de socialisation et construction européenne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2010, p. 405-429.

Wagner, Anne-Catherine, *Vers une Europe syndicale. Une enquête sur la Confédération européenne des syndicats*, Paris, Editions du Croquant, 2005.

Wagner, Anne-Catherine avec Réau Bertrand, « Le capital international : un outil d'analyse de la reconfiguration des rapports de domination », dans J. Siméant (dir.), *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, Paris, CNRS Editions, p. 33-46.